



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 octobre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Septembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 Octobre 1997

**Compromis de vente avec la société SIE LOGARITHME pour un terrain
rue Jean-Baptiste Colbert Espace Mendès France**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Patricia LUCAS

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Je vous informe que la société SIE LOGARITHME représentée par M. BERGEAUD, actuellement installée avenue de La Rochelle, souhaite acquérir une parcelle de terrain de 1.500 m² environ en façade de la rue Colbert Espace Mendès France.

Cette société qui emploie aujourd'hui 8 personnes a une activité de vente de matériel, de logiciels et de service informatique.

La société SIE LOGARITHME souhaite construire sur ce terrain un bâtiment de 400 à 500 m² environ afin d'y transférer son activité actuelle et d'y créer un magasin de vente de matériel informatique et un espace multimédia.

Ce projet nécessite de déposer une demande d'autorisation auprès de la Commission Départementale d'Equipeement Commercial (C.D.E.C.). Pour ce faire, la société SIE LOGARITHME souhaite signer un compromis de vente sous conditions suspensives avec la Ville de Niort.

Pour information, l'ouverture de ce magasin permettra la création de 4 emplois.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- promettre de céder à la société SIE LOGARITHME, ou à toute société qu'elle désignera pour réaliser l'opération, une parcelle de 1.500 m² environ rue J.B. Colbert à Niort ;
- fixer le prix de vente à 40 F HT le m² auquel il conviendra d'ajouter la TVA au taux en vigueur sur les terrains à bâtir ;
- préciser que les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur ;
- fixer l'acompte afférent à cette promesse de vente à 10 % du montant HT du prix de vente, soit 6.000 F ;
Le versement de l'acompte acquis par la Ville en cas de non réalisation de la vente interviendra à la signature de la promesse de vente. Le solde du prix sera versé comptant à la signature de l'acte authentique et dans un délai de 1 AN à compter du jour de la signature de la promesse de vente.
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la promesse de vente entre la Ville de Niort et la société SIE LOGARITHME ou toute société qu'elle désignera pour réaliser l'opération ;
- imputer la recette correspondante à la sous-fonction 909 9080 2113.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

